Nous sommes au CRTC de Cassel et notre situation nous inquiète beaucoup car nous approchons de notre majorité. On veut qu'on nous dise la vérité, qu'elle soit bonne ou mauvaise pour nous.

- Nous avons besoin que notre demande de permis de séjour soit déposée en Préfecture. Qui dépose ce dossier ? Un référent social ? Nous n'en avons pas. Un éducateur ? Le Département ? On veut savoir qui et on veut que ça soit fait. C'est urgent pour nous. La carte de séjour, c'est notre priorité. Sinon, le jour de nos 18 ans, l'AFEJI nous met dehors : pas d'argent pour manger, pas de logement et donc le risque aussi de perdre l'école.
- Nous avons rempli les dossiers pour la demande d'APJM. Ont-ils été envoyés ? Nous n'avons aucune réponse. Des jeunes dans la même situation que nous mais dans d'autres associations reçoivent des réponses positives ou négatives. Nous, au CRTC de Cassel, on ne sait rien. On ne nous explique pas les choses et on ne veut pas faire de réunion avec nous.

Ce sont les 2 points incontournables pour nous avoir une vie meilleure.

On a mal au cœur. On a commencé par la galère quand on dormait dehors. Maintenant on dort à l'abri mais la galère continue et ça va finir par la galère.

On ne veut pas baisser les bras.

On veut juste que nos droits soient respectés.

On veut un avenir.

Des jeunes mineurs non accompagnés du CRTC de Cassel